



Vos engagements

- L'exposant s'engage à vendre sur son stand uniquement ce qui est détaillé dans le formulaire d'inscription.
- L'exposant s'engage à respecter l'activité des autres exposants présents sur l'événement et à ne pas détourner la clientèle d'un autre pour son profit.
- L'exposant s'engage à respecter les horaires d'installation, d'ouverture au public et désinstallation transmis par l'organisation.
- L'exposant s'engage à respecter et assurer la propreté de l'emplacement qu'il occupe.
- L'exposant s'engage à respecter toutes les mesures sanitaires en vigueur le jour de l'événement.

Nos conditions d'annulation

- En cas de météo capricieuse, l'événement sera maintenu et adapté aux conditions météorologiques (vente à emporter).
- En cas d'annulation de l'exposant dans les 45 jours précédant l'événement (soit le 21 mai), aucun remboursement ne sera possible en raison des frais d'ores et déjà engagés par l'organisation.

Utilisation des données et droit d'image

- J'autorise, à titre gratuit, les organisateurs à utiliser, dans le cadre de publications et de diffusion, des photos et vidéos en lien avec mon activité, mon stand et ma participation sur l'événement, à des fins de promotion et communication sur le Grand Pique-Nique des Chefs.
- J'autorise les organisateurs à utiliser les données fournies dans le cadre du bon déroulement de l'événement.